

**SEANCE DU
19 SEPTEMBRE 2024**

**RAPPORT N° I-2
24SGADB0060**

Nombre de conseillers en exercice :
25

Nombre de conseillers présents :
19

Date de convocation :
13 septembre 2024

Date d'affichage :
20 septembre 2024

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 19 septembre à
quatorze heures trente** le Bureau communautaire,
régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Technopôle
hub&go (Salle d'exposition - rez de jardin) - 71200 LE
CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI,**
président.

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M.
Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-
Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme
Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel
MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES -
M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Roger BURTIN - M. Bernard
DURAND - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER -
M. Jean-Paul LUARD -

CONSEILLERS DELEGUES

OBJET:
**Centrale d'achats "Le Cèdre" - Adhésion de
la CUCM**

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Pascale FALLOURD
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à Mme REYES)
M. GOMET (pouvoir à M. CASSIER)
Mme PICARD (pouvoir à M. BURTIN)
M. PINTO (pouvoir à M. LAGRANGE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

GUY SOUVIGNY

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 24**

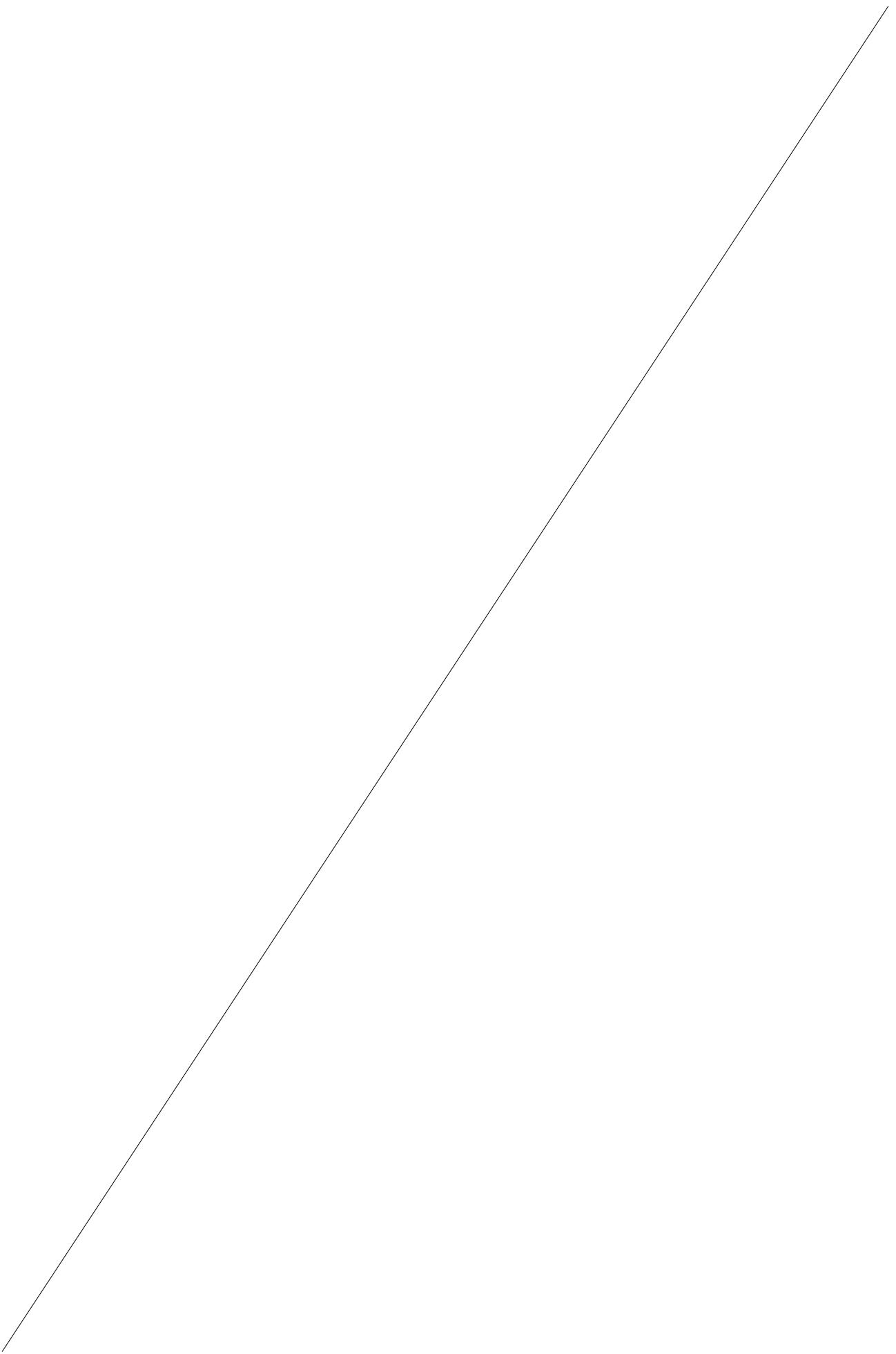
**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 24**

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 5**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 1**



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 21 décembre 2023, devenue exécutoire le 22 décembre 2023, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« En raison des difficultés de gestion des marchés de fournitures de la direction de la logistique et des moyens généraux d'un point de vue technique, juridique et financier notamment liées à l'instabilité des prix pratiqués depuis 2021, la stratégie achats identifiée en 2023 sur les familles de fournitures de la DLMG a mis en évidence une nécessité d'externalisation de ces achats.

En d'autre terme, les achats de fourniture sont considérés comme des achats « simples », caractérisés par des faibles contraintes techniques et de faibles enjeux financiers. Ils ont un impact minime sur l'activité de la CUCM. Il faut miser sur la rationalisation des produits et des fournisseurs, l'automatisation des processus et le contrôle des volumes. On parle alors de mutualisation et de massification qui peut se faire entre collectivités ou à travers les centrales d'achats.

La centrale d'achat « Le Cèdre » est un groupement d'achat au service de ses adhérents dans les univers tel que les structures d'inspiration chrétienne, des associations, des campings & villages vacances, des entreprises, des collectivités territoriales. Le Cèdre est une PME familiale créée en 1998. Depuis octobre 2020, Le Cèdre est devenu entreprise à mission, nouveau statut créé par la loi PACTE. Un comité mission rendant des comptes au Conseil de Surveillance et d'Accompagnement a été mis en place. Le cèdre c'est 500 millions d'€ d'achat en 2022, 380 fournisseurs référencés, 100 catégories d'achat pour 60 millions d'€ d'économies réalisées par ses adhérents.

Cette centrale répond parfaitement à notre besoin car elle dispose d'un réseau de fournisseurs locaux sur le territoire de la CUCM. L'adhésion à cette centrale d'achat ne perturbera pas les relations construites avec les fournisseurs actuels et ne pénalisera pas les entreprises locales répondant ainsi à un des axes de la politique achats de la CUCM.

A la suite d'une étude économique comparative mené entre mai et juin 2024, visant les prix contractualisés par nos marchés et ceux de la centrale d'achats, nous avons observé des prix de l'ordre de 10 à 20% en moyenne inférieur aux tarifs pratiqués par nos fournisseurs actuels. Autre avantage financier, viendront s'ajouter des RFA (remises de fin d'années), actuellement absentes de l'ensemble de nos marchés, qui représente une économie supplémentaire de 3 à 5% selon les fournisseurs et les chiffres d'affaires atteint par l'ensemble des adhérents.

Concernant les modalités administratives d'adhésion, le coût forfaitaire annuel est de 726€ quel que soit la structure concernée pour la mise à disposition de l'ensemble des marchés de la centrale d'achats. Ce montant sera revalorisé annuellement à la date anniversaire de l'inscription sur l'indice du cout de la vie de l'INSEE. Des frais d'entrée d'1% s'appliquent uniquement à la fin de la 1ère année de l'utilisation du marché en question sur le budget dépensé de cette même 1ère année.

Par conséquence, l'adhésion à cette centrale d'achats permettrait de :

- Bénéficier de nouveaux services et marchés (fournitures électriques, bâtiments, ...);
- Répondre à la stratégie achats d'externalisation des achats de fournitures ;
- Réaliser des économies de l'ordre de 10 à 25% en moyenne ;
- Réaliser des économies en interne en réduisant le nombre de marché et en évitant les coûts de procédure interne associé (+/- 6000€ à 8000€);
- Mettre en concurrence les fournisseurs pour obtenir le meilleur rapport qualité/prix.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- d'approuver l'adhésion de la Communauté Urbaine Creusot Montceau à la centrale d'achat « Le Cèdre », domicilié 1 allée des Chapelains, 71600 Paray le Monial ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou le Vice-président ayant reçu délégation en la matière, à signer tous les documents administratifs se rapportant à cette adhésion et aux marchés mises à disposition par cette centrale d'achats ;
- de prélever la dépense sur les crédits inscrits sur la ligne du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 septembre 2024
et publié, affiché ou notifié le 20 septembre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI

